

Conseil municipal

Séance du 8 avril 2021

Présents : C. Blanchard, V. Canellas, A. Clapier, M.-J. Gros, S. Ilovaisky, F. Mulot, C. Normant, G. Tchappsky, B. Tourette, C. Peloux, J. Reynier

Délibérations :

♦ Vote du budget eau et assainissement 2021

Vote : A l'unanimité

♦ Vote des taux d'imposition

Monsieur Le Maire soumet à son conseil municipal de ne pas augmenter les taxes cette année .

Vote : A l'unanimité

♦ Vote du budget général 2021

Vote : Vote à l'unanimité

♦ Travaux ONF

Travaux d'infrastructure : mise en place d'une barrière au niveau de l'Ubac.

Opérations liées au pastoralisme : débroussaillage mixte d'entretien sur 6 hectares.

Plusieurs devis ont été présentés, le conseil délibèrera plus tard.

♦ Noms des rues

Pour permettre l'adressage dans notre commune quelques rues ont changé de nom en concertation avec les riverains. Cela facilitera le numérotage des boites aux lettres.

Vote : vote à l'unanimité

♦ Motion d'un service de la poste

Vote : vote à l'unanimité

Questions diverses :

Un camion rôtissoire demande un emplacement sur notre commune.

Vote : 7 Pour, 3 Absentions, 1 Contre

Monsieur Le Maire lève la séance à 20h30 .

Le secrétaire de séance, Valérie Canellas

Séance du 16 juin 2021

Présents : C. Blanchard, V. Canellas, A. Clapier, M.-J. Gros, S. Ilovaisky, F. Mulot, C. Normant, G. Tchappsky, B. Tourette, C. Peloux
Représenté : V. Canellas (procuration à A.Clapier)

♦ Décision modificative, amortissement budget Eau et Assainissement.

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes (voir tableau page suivante) :

Vote : A l'unanimité

♦ Organisation des élections

Monsieur le Maire fait le point au conseil de l'organisation de la double élection qui se fera les 20 et 27 juin 2021. Il est rappelé le protocole sanitaire à respecter lors de la journée électorale. Le passage des électeurs se fera d'abord par les départementales puis les régionales.

Questions diverses :

Service Civique au Musée

Lors du dernier Conseil il avait été proposé d'ouvrir un poste de Service Civique pour le Musée. Après avoir

fait les démarches une mission de huit mois de Service Civique coûterait à la Commune la somme de 107€ par mois le reste étant pris en charge par l'Etat. Il a donc été décidé d'ouvrir un appel à candidature pour une mission d'inventaire au Musée. Une seule candidature a été posée sur le site service-civique.gouv.fr, celle de Flore Manuel. Au vu du travail passé et de sa motivation, sa candidature a été acceptée.

Parallèlement un travail a été fait pour recevoir l'aide du Musée de Salagon, des financements de la DRAC ainsi qu'une aide à la communication du Parc du Luberon.

École

Il a été proposé à Lætitia Blanc, notre ATSEM, de prolonger son contrat pour l'année scolaire 2021-2022. Monsieur le Maire propose de faire passer la dotation horaire de 30h/semaine à 35h/semaine afin de proposer une garderie le matin quelques jours par semaine et soumet au vote.

Vote : A l'unanimité

Festivités

Il sera demandé aux associations d'envoyer leur programme des festivités d'été à la mairie afin de pouvoir proposer le dépliant « Il se passe toujours quelque chose à Vachères » et le distribuer.

(suite page suivante)

Ordures ménagères

Des conteneurs enterrés seront prochainement mis en place à différents points du village. Les modalités sont en discussions à la Communauté des Communes Haute-Provence Pays de Banon.

Monsieur le Maire lève la séance à 19h25

Le secrétaire de séance, Grichka Tchappsky

FONCTIONNEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	-3900.00	
6811 (042)	Dotation amort. immos. incorp. et corporelles	3900.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
2156	Matériel spécifique d'exploitation	3900.00	
28156 (040)	Matériel spécifique d'exploitation		3900.00
TOTAL :		3900.00	3900.00

Séance du 3 août 2021

Présents : C. Blanchard, V. Canellas, A. Clapier, M.-J. Gros, S. Ilovaisky, C. Normant, G. Tchappsky, B. Tourette, C. Peloux

Représentés : F. Mulot (procuration à B. Tourette), J. Reynier (à A. Clapier)

♦ **Marché à Procédure Adaptée « restructuration de bâtiments en cœur de village et création de 3 logements et aménagement d'un espace culturel et associatif »**

Après l'appel d'offre engagé par la mairie, les entreprises sélectionnées sont :

Lot 1 : Entreprise SOUMAILLE

Lot 2 : Sans suite pour *infructuosité* ⁽¹⁾

Lot 3 : Entreprise BORG PEINTURE

Lot 4 : Entreprise AILHAUD MICHEL

Lot 5 : Entreprise CAPARROS

Concernant le lot 2 aucune entreprise n'a postulé, une relance d'appel sera faite.

Monsieur le Maire demande pouvoir au Conseil Municipal pour signer toutes les pièces afférentes au marché désigné. Monsieur le Maire soumet au vote la proposition.

Vote : A l'unanimité

Questions diverses :

♦ **Commission sur les sentiers de randonnées :**

La Communauté des Communes a la compétence pour les sentiers de randonnées, elle souhaite créer une commission ayant pour objectif la programmation de travaux sur les sentiers de randonnées. Il est demandé de choisir un délégué à cette commission.

Candidature : Alain Clapier

Vote : A l'unanimité

Départ de Valérie Canellas à 18h40

♦ **Logement Immeuble Blanc :**

Suite au départ de la locataire d'un appartement situé à l'Immeuble Blanc des travaux de rafraichissement vont être effectués et remis en location par la suite.

♦ **Demande d'emplacement d'un professionnel :**

« A pleines dents » un food-truck tenu par un couple reillannais demande à venir les jeudis soirs devant l'église. Monsieur le Maire soumet au vote :

Vote : 8 Pour , 1 Abstention, 1 Contre

La proposition est **acceptée**.

Monsieur le Maire clôture la séance à 19h25.

Le secrétaire de séance, Grichka Tchappsky

(1) modalité d'interruption d'une procédure de passation d'un marché public